

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 3 (1976)
Heft: 1

Artikel: Politique suisse
Autor: Plomb, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-907996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Politique suisse

26 octobre 1975

Les électrices et les électeurs suisses ont élu le 26 octobre 1975 leur Parlement. Du coup, ils renouvellent la totalité du Conseil national et la plus large part du Conseil des Etats. Les deux Chambres, dans la Confédération helvétique, sont strictement égales en droit. Voici la distribution des nouveaux venus:

	<i>Conseil national</i>	<i>Conseil des Etats</i>
Socialistes	55 (+9)	5 (+1)
Radicaux	47 (-2)	15
Démocrates-chrétiens	46 (+2)	17
Démocrates du centre	21 (-2)	5
Indépendants	11 (-2)	1
Libér. et évangéliques	9	1 (-1)
Républ. et nationaux	6 (-5)	-
Commun. (PDT-POP)	4 (-1)	-
Socialistes autonomes	1 (+1)	-
Totaux	200	44

Désormais, la politique gouvernementale ne sera plus guidée que par les «Grandes lignes», déclaration unilatérale d'intention du Conseil fédéral (vieille maintenant de deux législatures).

Plusieurs grands traits ont marqué les élections parlementaires du 26 octobre 1975. Par exemple: ● Succès d'ensemble des quatre partis représentés, depuis 1959, au

gouvernement central. Socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre, à eux tous, gagnent 8 sièges de plus dans les deux Conseils.

● Victoires individuelles du Parti socialiste et, dans une moindre mesure, du Parti démocrate-chrétien. Le premier conquiert 10 fauteuils de plus aux Chambres, le second deux.

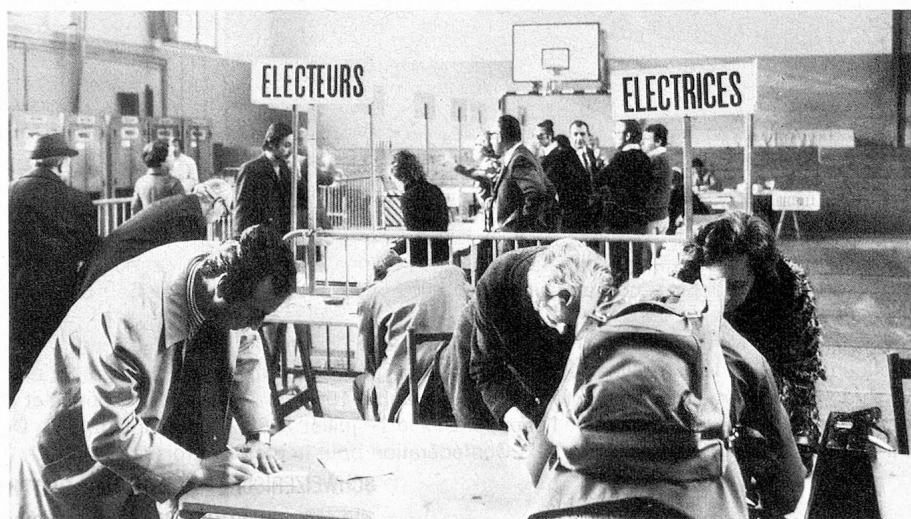
● Percée remarquable de la gauche romande au Conseil des Etats. Evénement jamais vu, trois députés socialistes de langue française y siégeront côte à côte. Le Genevois Willy Donzé et le Vaudois Jacques Morier-Genoud rejoignent le Neuchâtelois Pierre Aubert. Du coup, la députation romande à la Chambre des cantons devient quasiment proportionnelle dans les faits (trois socialistes, trois radicaux, trois démocrates-chrétiens, un libéral). En Suisse alémanique, en revanche, le centre et la droite conservent leur écrasante surreprésentation. Comme devant, ils la doivent à plusieurs facteurs. Généralisation du système majoritaire pour l'élection des conseillers aux Etats (le Conseil national, depuis 1919, est soumis au mode proportionnel).

Politique suisse	2
Le Musée national suisse aujourd'hui	4
Rétrospective 1975	7
Communications officielles:	
- Le service postal des voyageurs en Suisse	9
- Appel RDA	9
- Appel Hongrie	9
- Carte suisse de vacances	10
- Paysages suisses sur des timbres de notre pays	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
- Une bonne nouvelle	17
- Congrès 1976 des Suisses de l'étranger	17
- Coin du livre	17
- Muba 1976	17
- Camp d'été 1976	18
Soleure	19

Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

Dans un local de vote (Photopress)



Conclusion fréquente d'alliances contre les partis de gauche et les «outsiders» (le Parti radical en est spécialement coutumier). Egalité dans la Chambre des cantons des députés des collectivités confédérées (deux fauteuils par canton, un fauteuil par demi-canton).

● Stagnation ou recul de la plupart des formations moyennes et petites. Les pertes sont particulièrement lourdes pour les groupes républicains et nationaux de toutes tendances. Principaux gagnants des élections de 1971, ils refluent presque partout en Suisse.

10 décembre 1975

Le Conseil fédéral a été réélu le 10 décembre 1975 pour une nouvelle période de quatre ans. Les sept membres du gouvernement central de la Suisse ont excellemment passé le cap. Dans notre pays, ce sont les 244 députés des Chambres réunies qui sont ici compétents. Comme depuis seize ans, le Conseil fédéral sera fait des quatre principaux partis politiques du pays. C'est-à-dire:

● 2 *socialistes*, le Neuchâtelois Pierre Graber (entré en 1969) et le Soleurois Willi Ritschard (entré en 1973).

● 2 *radicaux*, le Zurichois Ernst Brugger (entré en 1969) et le Vaudois Georges-André Chevallaz (entré en 1973).



Le Conseil national (Keystone)

● 2 *démocrates-chrétiens*, le Saint-Gallois Kurt Furgler (entré en 1971) et le Zouglois Hans Hürlimann (entré en 1973).

● 1 *démocrate du centre*, le Bernois Rudolf Gnägi (entré en 1965).

Rien n'est venu troubler l'élection du 10 décembre. Aucun groupe contestataire n'a tenté de remettre en cause l'équilibre. L'idée de concentrer le Conseil fédéral sur les épaules socialistes et démocrates-chrétiennes – les deux formations réputées les plus ouvertes – ne s'est pas davantage concrétisée.

Même l'échec des négociations des quatre grands partis pour la conclusion d'une nouvelle convention de législature n'a pas pesé le moins du monde (la première convention date de 1971-1975).

Agacement en Suisse romande

Quelques gros détails, le 10 décembre 1975, ont tout de même frappé:

● Pierre Graber et Georges-André Chevallaz, les deux ministres latins du gouvernement central, obtiennent les scores les moins flatteurs. Du coup, l'opinion publique romande manifeste un léger agacement. La compétence des deux conseillers fédéraux, en effet, ne saurait être mise en cause. Par contraste, Willi Ritschard et Ernst Brugger, deux des cinq gouvernants alémaniques, sont massivement plébiscités. Au demeurant, hommages mérités.

● Rudolf Gnägi est fait président de la Confédération pour 1976, Kurt Furgler vice-président du Conseil fédéral pour les mêmes douze mois, Karl Huber, autre démocrate-chrétien de Saint-Gall, chancelier pour quatre nouvelles années. Sans surprise.

Georges Plomb

Les autorités fédérales en 1976:

Président du Conseil national:	Rudolf Etter
Président du Conseil des Etats:	Willi Wenk
Président de la Confédération:	Rudolf Gnägi
Vice-président du Conseil fédéral:	Kurt Furgler
Chancelier de la Confédération:	Karl Huber
Président du Tribunal fédéral:	Pierre Cavin
Président du Tribunal fédéral des assurances:	Hans Korner

Composition du Conseil fédéral et attribution des départements:

Département politique:	Pierre Graber
Département de l'intérieur:	Hans Hürlimann
Département de justice et police:	Kurt Furgler
Département militaire:	Rudolf Gnägi
Département des finances et des douanes:	Georges-André Chevallaz
Département de l'économie publique:	Ernst Brugger
Département des transports et communications et de l'énergie:	Willi Ritschard